

FABRIQUE  
D'INITIATIVES  
CITOYENNES

**APPEL À  
INITIATIVE CITOYENNE**

***LANCE TOI  
ET DONNE VIE  
A TON PROJET***

**#ÉGALITÉ  
CITOYENNETÉ**



## PRÉSENTATION :

Afin de repérer et de soutenir les initiatives citoyennes girondines, la **MJC Mérignac Centre-Ville**, labellisée par l'Etat « Fabrique d'Initiatives Citoyennes »<sup>1</sup>(FIC) depuis 2015, fait le choix de publier un **Appel à initiative citoyenne (AIC)**.



## OBJECTIFS :

L'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'encourager l'innovation sociale, de soutenir les initiatives qui, en lien avec des besoins locaux, participent au **vivre-ensemble**, renforcent **la fraternité, la solidarité, en s'appuyant sur une citoyenneté de proximité**.

Ces initiatives peuvent être présentées par des **citoyen(e)s**, des **collectifs d'habitant(e)s** ou **des associations**. La sélection des porteurs de projet lauréats de l'AIC se fera dans un cadre bienveillant afin de favoriser la prise d'initiative et l'auto-organisation des citoyen(e)s.

L'AIC soutiendra en priorité les projets qui s'inscriront dans un des **thèmes** suivants :



**L'échange intergénérationnel** : initiatives qui rapprochent les jeunes des seniors;



**Environnement** : initiatives qui sensibilisent à la préservation de notre environnement, qui contribue aux circuits-courts ou au recyclage et à la valorisation des déchets (upcycling, ressourcerie etc.) ;



**Numérique** : initiatives qui mobilisent smartphones, ordinateurs, tablettes pour des projets connectés au service de l'intérêt général ;



**Culturel** : initiatives qui divertissent et élèvent le corps et l'esprit ;



**Social** : initiatives qui relèvent de l'entraide, du lien social, notamment auprès des plus démunis ;



**Vie de la cité** : initiatives qui touchent à l'organisation des citoyens, permettent des débats sur des sujets de société.

1 Avec ce label, la MJC bénéficie de fonds spécifiques de l'Etat pour accompagner et soutenir les initiatives d'habitants de quartier, qui peuvent contribuer à sa transformation.

## SOUTIEN :

Les porteurs de projet pré-sélectionnés sur dossier seront reçus en entretien par le jury de la FIC qui retiendra un ou plusieurs projets parmi les candidatures.

Les projets sélectionnés recevront un soutien financier nécessaire à leur phase de démarrage.



- × Le montant de cette aide sera évalué par le jury de la FIC et sera d'un montant plafonné à 2000 € par porteur.
- × Cette aide peut financer la totalité ou une partie seulement du projet si celui-ci demande des co-financements.
- × L'aide de financement se fera sur la période de 2017.

Pour celles et ceux qui souffrent de ... « phobie administrative », **un accompagnement individuel** peut être envisagé pour vous aider à constituer votre dossier !

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Les initiatives et/ou projets présentés peuvent être portés par des habitant(e)s, des collectifs ou des associations.

Les porteurs de projets éligibles doivent :

- **résider en Gironde**
- **avoir 16 ans minimum** au moment du dépôt de candidature
- **présenter un projet ponctuel** (ex : concert, évènement ...) ou un **projet sur du long terme**, en phase d'émergence ou d'amorçage, démarrent courant 2017.

## **MODALITÉS DE RÉPONSE :**

Pour répondre à cet AIC, les candidats devront :

1. Dans le cas de projet collectif **une personne référente** doit être identifiée
2. **Remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien suivant :**  
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdUh90N5mj4BGX1MsMXj0yOQupAZDpt-5iKbd89X1PpHkwTWQ/viewform>

**Confidentialité** : les réponses et documents transmis dans le cadre de l'AIC seront soumis à la plus stricte confidentialité et ne seront communiqués que dans le cadre du jury mis en place.

## **CALENDRIER :**

***Date limite de l'envoi des formulaires : 5 MARS 2017***

- Présélection par la FIC : **8 MARS 2017**
- Des entretiens avec la FIC seront organisés avec les porteurs de projets présélectionnés durant les **semaines 11 et 12 (22 mars au plus tard)**.

## **CONTACT :**



**Cet Appel a pour objectif de s'adresser au plus grand nombre.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question,**

**nous sommes là pour vous aider !**



[fic@micmerignaccentre.fr](mailto:fic@micmerignaccentre.fr)

Tél : 05 56 47 35 65

**# ÉGALITÉ  
CITOYENNETÉ**